



Le Poulpe

BULLETIN DE LIAISON DE LA SEPANSO GIRONDE

Octobre 2013

Les Nouvelles

EDITO

La conférence environnementale n'a pas suscité beaucoup de réactions parmi les citoyens. Il faut dire qu'on ne lui a pas fait beaucoup de publicité, comme si l'on voulait faire oublier les problèmes.

Si le principe de la contribution climat / énergie est acté, qu'en est-il de sa mise en œuvre ? Le lobbying des transporteurs routiers est tellement puissant que la proposition de taxation du gazoil est probablement abandonnée. Il en sera sans doute de même pour l'obligation des camionneurs d'utiliser l'autoroute A65 : c'est d'ailleurs la faible fréquentation qui en fait une « autoroute écologique ».

La création des nouveaux Parcs Nationaux Marins est toujours en panne malgré tout le travail déjà réalisé dans les commissions auxquelles les associations ont participé.

Si l'annonce de financement pour l'Agence nationale de la biodiversité est un point positif, la biodiversité continue, malgré toutes les agences et observatoires mis en place à différents niveaux, d'être le parent pauvre de la transition écologique. C'est devenu l'une des moindres contraintes des projets d'aménagement, même lorsque des espèces protégées sont concernées.

L'économie circulaire est le nouveau concept à la mode, comme s'il suffisait de trier et recycler les déchets pour en réduire la toxicité et lutter contre l'épuisement des ressources.

Le développement de l'agriculture biologique au-dessus des captages d'eau potable est une bonne chose mais les problèmes de la qualité de l'eau ne seront pas réglés avec la seule augmentation de la TVA sur les engrais, pas davantage que la question de l'épuisement des ressources en eau si l'on n'examine pas le problème de l'irrigation.

Si l'on avait encore quelque espoir que cette conférence environnementale déboucherait sur des actes tangibles, on sait maintenant à quoi s'en tenir.

C.G.



Sortie des adhérents de Gironde

Le 6 juillet 2013, une vingtaine d'adhérents de la SEPANSO se sont retrouvés à Lerm-et-Musset, accueillis par Philippe Barbedienne directeur de la SEPANSO. Sous sa houlette, nous avons découvert les caractéristiques boisées de ce « coin » à l'interface du bazadais et de la haute lande

Tout d'abord, nous avons découvert les espèces d'arbres « landaises » : alisier, chêne pédonculé, chêne tauzin : Philippe a planté beaucoup d'arbres dont des chênes sessiles, beaucoup de papillons dans la clairière jouxtant le bois, voletant sous le soleil qui était aussi de la partie.

Pique-nique à l'ombre sous les grands arbres : un saut à pied pour voir le « Ciron » dont le cours à cet endroit est assez encombré de branchages, parfois disparaissant pour former un marais...

Nous reprenons nos voitures pour rejoindre Bernos Beaulac découvrir le Ciron qui s'enfonce dans des gorges assez profondes. La rivière a creusé son lit à travers des couches karstiques. Sa ripisylve est constituée de feuillus parmi lesquels des hêtres dont la présence en basse altitude et sous climat landais est une curiosité. Malheureusement cette hêtraie est en régression car exploitée sans souci de régénération. Espérons que l'on parviendra à sauver ce patrimoine génétique exceptionnel.

Un grand merci à notre cicérone, Philippe pour cette magnifique journée.

FC

Octobre 2013

1

Le permis de recherche Aquila à la Pointe du Cap-Ferret

Après le projet de recherche pétrolière dans la Forêt de La Teste, un nouveau projet, celui-là au Cap-Ferret (Bassin d'Arcachon), va être déposé par la même société, Vermilion.

Cette société canadienne a racheté la moitié des actions de ESSO-Rep en 1997. La France est un de ses principaux producteurs avec les champs de Biscarrosse, Cazaux, Lavergne (Cap-Ferret) et l'Île de France. Production : 11.600 barils / jour, soit 0,5% de la consommation nationale. La société gère 400 puits actifs en France. Elle a des concessions en Australie, au Canada, en Hollande et en Irlande. Elle emploie environ 450 personnes dans le monde.

Sur le Bassin d'Arcachon, ce permis de recherche pétrolière couvrirait la zone sous-marine située à l'Ouest du Cap-Ferret, entre 10 m et 50 m de profondeur (Site Aquila, 356 km²) et sur le champ déjà exploité au Sud de la Pointe du Cap-Ferret, à l'Ouest des Passes (Site Lavergne). Les réservoirs d'hydrocarbures convoités seraient localisés dans les sédiments du Jurassique supérieur, le Purbeckien, vers -3500m de profondeur. La demande de recherche sera déposée en 2014.

La consommation en eau est relativement faible en cours de forage (2000 à 3000 m³). Par contre elle peut être élevée en cours d'exploitation pour le « balayage » du réservoir (190.000m³/an pour le champ de Cazaux).

La SEPANSO a donné un avis réservé (Sud-Ouest du 19 août) concernant ce type d'exploitation, puisque la combustion des hydrocarbures est l'origine principale de l'émission de gaz à effet de serre, très préoccupant, d'après le dernier rapport du GIEC paru vendredi 26 septembre.

J-M. F.

Projets de recherche en vue d'exploiter des granulats marins

Deux sociétés (le groupement d'Intérêt économique « Granulats de la Façade Aquitaine » et le groupement d'Intérêt économique « Sud Atlantique ») ont demandé chacune une autorisation de prospection en vue d'extraire des granulats marins au large du Verdon.

Les permis demandés couvriraient une superficie de 431 km² environ, sur le plateau continental, à plus de 44 km des côtes, au large de l'estuaire de la Gironde.

Le programme de recherche, dont l'objectif est l'évaluation du potentiel de la ressource ainsi que des impacts sur l'environnement, devrait s'étaler sur 5 ans.

Ces demandes font chacune l'objet d'une enquête publique : l'une s'est déroulée du 29/10 au 30/11 2012; l'autre est prévue du 4/11 au 6/12 2013.

Les conséquences environnementales ne sont pas négligeables :

- La zone concernée est située à proximité de 2 sites Natura 2000 marins : un site de la Directive Habitats (FR7200811 « Panache de la Gironde et plateaux rocheux de Cordouan ») et un site de la directive Oiseaux (FR7212016 « Panache de la Gironde ») situés à environ 5,7 km.
- La zone de recherche se trouve sur une frayère secondaire de sole, à proximité d'une nourricerie de merlu et d'une zone de forte concentration de langoustines. Elle est particulièrement sensible du point de vue halieutique.

Malgré cela, l'autorité environnementale ainsi que le commissaire enquêteur ont émis un avis favorable lors de l'enquête publique de 2012.

Un projet de prélèvement de granulat par une société privée est également prévu sur le banc des Mateliers dans la passe Ouest de la Gironde. Les volumes devant être extraits sont considérables : 13 millions de m² sur 30 ans, soit 430 000 m² par an. En raison de la proximité de la côte (2 à 6 km de Bonne-Anse et de la Palmyre) ce projet, dont les effets pourraient s'ajouter à ceux provoqués par le l'approfondissement de la passe, risque d'avoir un impact important sur l'érosion côtière. L'enquête publique est prévue fin 2013.

Projet photovoltaïque de Sadirac

Le projet de centrale photovoltaïque de Calamiac est localisé sur un terrain boisé d'une superficie de 8,5 ha situé à proximité du site Natura 2000 de la Pimpine et en bordure de la ZNIEFF de la vallée de la Pimpine et des coteaux calcaires.

Plusieurs espèces faunistiques et floristiques protégées y ont été détectées lors de l'étude d'impact.

L'enquête publique s'est déroulée du 10 juin au 10 juillet. Malgré les arguments défavorables des associations locales et de la SEPANSO, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable.

C'est ainsi, si ce projet se réalise, que la commune perdra plus de 6 ha de boisements de feuillus d'une grande biodiversité, avec des chênes centenaires. Mais que l'on ne s'inquiète pas, la perte sera bien sûr compensée ! Sauf que ce sera par des plantations de pins maritimes sur les communes du Barp et de Saint Magne !

C. G.



Sud-Ouest 04/09/13

Propos recueillis par Sabine Menet et Chantal Roman

Comment peut-on polluer et être impuni ?

La relaxe de l'usine Smurfit a suscité la stupéfaction chez ses détracteurs.

Claude Bonnet (Sepanso, association de protection de la nature) : « C'est scandaleux ! Même s'il s'agit d'un accident qui était imprévisible, ce que personnellement je ne crois pas, le principe du pollueur-payeur doit s'appliquer. Il y a eu 400 kilos de poissons morts ! La Sepanso décidera jeudi en conseil d'administration si elle fait appel. Ce qu'elle a de grandes chances de faire. »

Jacques Storelli (Coordination environnementale du bassin d'Arcachon) : « Nous sommes stupéfaits. Cette décision est inimaginable tant il y a de points objectifs attestant de la pollution engendrée d'une part et de la vétusté du site de l'autre. Des milliers de mètres cubes sont partis dans la nature et le juge évoque une cause étrangère ? C'est incroyable ! On a l'impression que la poussière a été mise sous le tapis. On n'a pas vu beaucoup de collectivités se porter parties civiles... Cela reflète un certain embarras. Il n'y a pas que l'industriel en cause, c'est une chaîne de manquements, une négligence quasi collective qui est en jeu. Évidemment, nous allons faire appel de la décision en espérant que le parquet le fasse aussi. En juin, il a clairement expliqué que pour lui il y avait culpabilité... Nous ne voulons pas que cette décision soit un blanc-seing pour les industriels implantés dans des milieux classés. »

Olivier Argelas, membre du Comité régional des pêches maritimes : « J'ai assisté à l'audience, lundi. J'avoue que moi aussi j'ai été stupéfait. J'ai eu le président Labrousse au téléphone, nous devrions faire appel. Je ne comprends pas la décision. On nous parle de "temps industriel" pour se mettre aux normes. Nous, sur nos bateaux, s'il y a négligence, on ne nous donne pas de délai ! Au-delà, nous sommes dans un environnement fragile, avec des filières, pêche, ostréiculture qui dépendent de cet environnement. n'y a pas faute ? On peut redouter le pire pour l'avenir. »

Olivier Laban, président du Comité régional conchylicole : « Au début de la procédure,

Par J.-P. V.

Sud-Ouest 26/09/13

Le Taillan : une déviation qui divise

Les élus sont satisfaits du feu vert donné. Ce n'est pas le cas des défenseurs de la nature.

Le ministre de l'Écologie et le préfet ont donné leur feu vert pour la réalisation de la déviation du Taillan-Médoc (notre édition de mardi). Au premier rang des heureux, Ludovic Freygefond, bien sûr. Cela fait des années que le maire du Taillan-Médoc se bat pour obtenir cette déviation qui désengorgera la traversée de la commune. Philippe Madrelle se dit aussi très satisfait.

Catastrophe pour la Sepanso

Philippe Barbedienne, le chef de file de la Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest (Sepanso), ne partage pas cette joie. Pour lui, le chantier va être une catastrophe sur le plan écologique et il ne peut s'empêcher d'ironiser sur les décisions prises, alors que le Conseil national de la protection de la nature (CNPN) s'y opposait.

« Ce n'est pas tous les jours qu'on a l'occasion de détruire ou perturber gravement des espèces protégées : trois espèces de papillons, neuf d'amphibiens, sept de reptiles, 36 d'oiseaux et 23 de mammifères (dont le vison, la loutre et 19 espèces de chiroptères), sans compter bien sûr toutes les espèces, protégées ou non, qui sont passées au travers des inventaires, le tout sur à peine 7 850 mètres de déviation. Même la LGV et l'A 65 ne réussissent pas un aussi beau carton, ça aurait été dommage de se priver. »

La déviation se fera donc, et le trafic évitera Le Taillan pour emprunter la route de Lacanau et le nouvel axe. À l'horizon 2016-2017.

Pour Philippe Barbedienne, on ne fera que déplacer le problème. On repoussera 20 000 véhicules-jour sur la route de Lacanau « qui saturera déjà sans ça chaque matin [...]. On va créer une nouvelle route pour désengorger celle qu'on va engorger. Le BTP va y trouver son compte. C'est ça, les affaires... », conclut-il.

Par Jacques Ripoché

Sud-Ouest 07/10/13

Les acteurs de la forêt ouvrent des pistes

Sur les tribunes, les grandes familles de la forêt-bois d'Aquitaine font parfois étalage de leurs divergences. Ce fut notamment le cas lors de la dernière assemblée générale des sylviculteurs.

Mais il existe aussi des moments, plus apaisés, où elles se retrouvent. Ainsi, mardi dernier, à Sabres (40), où se déroulait, sous l'égide de la préfecture de région, la deuxième journée d'échanges sur « L'avenir du massif forestier des Landes de Gascogne ».

La démarche débouche aujourd'hui sur la publication de deux rapports, l'un consacré aux « valeurs du massif », l'autre aux « pressions et enjeux » auquel il est soumis. L'intérêt est qu'ils reflètent des constats et analyses partagés, l'ensemble des partenaires de la filière ayant participé aux travaux. C'était le but, dans le cadre de l'élaboration de la directive territoriale d'aménagement et de développement durable (DTADD), a rappelé le préfet des Landes, Claude Morel.

Le préfet s'est dit conscient d'« intérêts parfois divergents » et du « poids de l'histoire », qui ne rendent pas forcément les choses simples. Mais, comme ses prédécesseurs, il a prévenu l'ensemble des acteurs : « L'Aquitaine dispose de la plus belle forêt d'Europe. C'est un outil magnifique, unique. Pour le préserver, vous avez tous intérêt à aller dans le même sens ! »

Au loup !

Philippe Barbedienne, directeur de la Sepanso mais également sylviculteur et chasseur, a attiré l'attention sur la diminution du nombre de chasseurs en Aquitaine, due au vieillissement et au non-renouvellement des générations. « Dans les dix ans qui viennent, ça va devenir un vrai problème pour la forêt », a-t-il expliqué au regard de la prolifération des cervidés très friands de jeunes pousses d'arbres. Faut-il y songer à réintroduire des grands prédateurs pour réguler, s'est-il interrogé. On pense évidemment au loup. Philippe Barbedienne s'est empressé de préciser que sa proposition avait un petit côté « provocateur ». Néanmoins, le problème est bien réel.....



La vie des Réserves Naturelles

RN Bruges

Renseignements et réservations : animation.sep@wanadoo.fr ou 05 56 57 09 89

Visites guidées de 9 h à 12 h : Dimanches 10 novembre, 1er décembre, 22 décembre (gratuit)

Sorties thématiques de 9h à 12h :

- Samedi 9 novembre de 9 à 12 h : reconnaissance des traces et indices - (4 € / gratuit pour enfants < 12 ans)
- Samedi 21 décembre de 9 à 12 h : Aménager un poste de nourrissage pour les oiseaux de son jardin (4 € / gratuit pour enfants < 12 ans)

RN Cousseau

Réservations : OT Médoc-Océan 05 56 03 21 01 ou CDT Gironde 05 56 52 61 40
(les réductions s'appliquent aux demandeurs d'emploi, étudiants, enfants de 8 à 16 ans)

Visites Guidées pédestres de 9h 30 à 13h (5 €/2€ tarif réduit).

Dimanches 24 novembre, 8 décembre

Sorties thématiques :

- Samedi 9 novembre de 14 h à 17 h 30 : Attention les champis vont sortir ! Apprendre à reconnaître et photographier les champignons, en partenariat avec la Société Linnéenne de Bordeaux (5 €/2€ tarif réduit)
- Samedi 7 décembre de 14 h à 17 h 30 : Rencontre avec les vaches marines (5 €/2€ tarif réduit)

RN Arguin

- Dimanche 8 décembre, de 13 h 30 à 16 h 30 : Les oiseaux hivernants du Bassin d'Arcachon : observation des oiseaux migrateurs au cours d'une balade commentée en bateau. Inscription RN Arguin (05 56 66 45 87) Adresser chèque de réservation à l'ordre de la SEPANSO à RN du banc d'Arguin, Chemin du petit Bordes, 33260 La Teste-de-Buch. 20 € /15 € tarif réduit.

Si vous souhaitez nous rencontrer pour nous faire part de problèmes concernant votre secteur ou pour d'autres questions d'environnement, n'hésitez pas à nous demander un rendez-vous par téléphone ou par mail.

*Nos commissions de travail sont également ouvertes à tous nos adhérents
N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous investir dans l'une d'entre elles.*

Vous trouverez, sur le site Internet de la SEPANSO, toutes les informations sur la vie des Réserves Naturelles, les sorties nature de la SEPANSO et les informations relatives aux dossiers en cours, les enquêtes d'utilité publique... : www.sepanso.org

Afin de donner une plus grande place aux informations qui concernent notre département, la SEPANSO Gironde a créé son propre site internet. : www.sepanso.org/gironde/

Transmettez votre adresse électronique à la SEPANSO
Ainsi Le Poulpe deviendra plus écologique.
Adresse du Poulpe : lepoulpe.sep@wanadoo.fr



SEPANSO - 1 rue de Tazia - 33800 BORDEAUX
Tel : 05 56 91 33 65 - Fax : 05 56 91 85 75 email : sepanso.fed@wanadoo.fr